

DEA:

**DISPOSITIF
EMPLOI
ACCOMPAGNE**

L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

☞ Loi travail d'août 2016

☞ Assurer l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées :

- par un accompagnement médico-social du travailleur handicapé en fonction des besoins et un soutien à l'insertion professionnelle,
- par un accompagnement de l'employeur



LE DEA DE L'ADAPEI : OUVERTURE JANVIER 2018

Le dispositif vise à accompagner 30 bénéficiaires par an tout type de handicap :

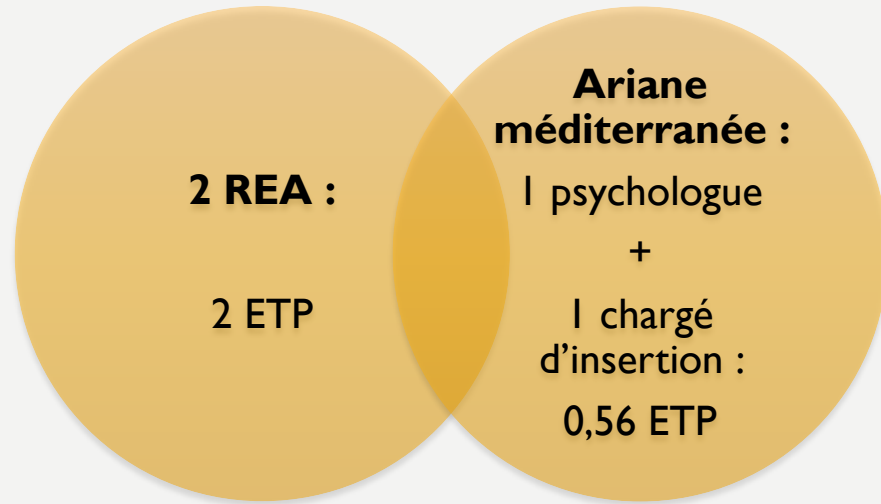
- * 15 bénéficiaires en suivi régulier sur le secteur Centre et Est Var
 - * 15 bénéficiaires en suivi régulier sur le secteur Ouest TPM
- (+30 personnes en file active)

Pas de limite de durée tant que la notification MDPH est en cours de validité.

Public pris en charge dans le var :

- ↻ Les jeunes sortant de milieu scolaire ordinaire et suivis dans le cadre d'ULIS ou par des SESSAD
- ↻ Les jeunes ciblés à l'article 22 de la loi n°89-18 du 13 janvier 1989 dits « amendement Creton » orientés en ESAT,
- ↻ Les travailleurs handicapés bénéficiant d'une RQTH (sans emploi, en ESAT, en EA) :
 - ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire
 - rencontrant des difficultés pour pérenniser leur emploi

INTERVENANTS



Secteur TPM et Var Ouest :

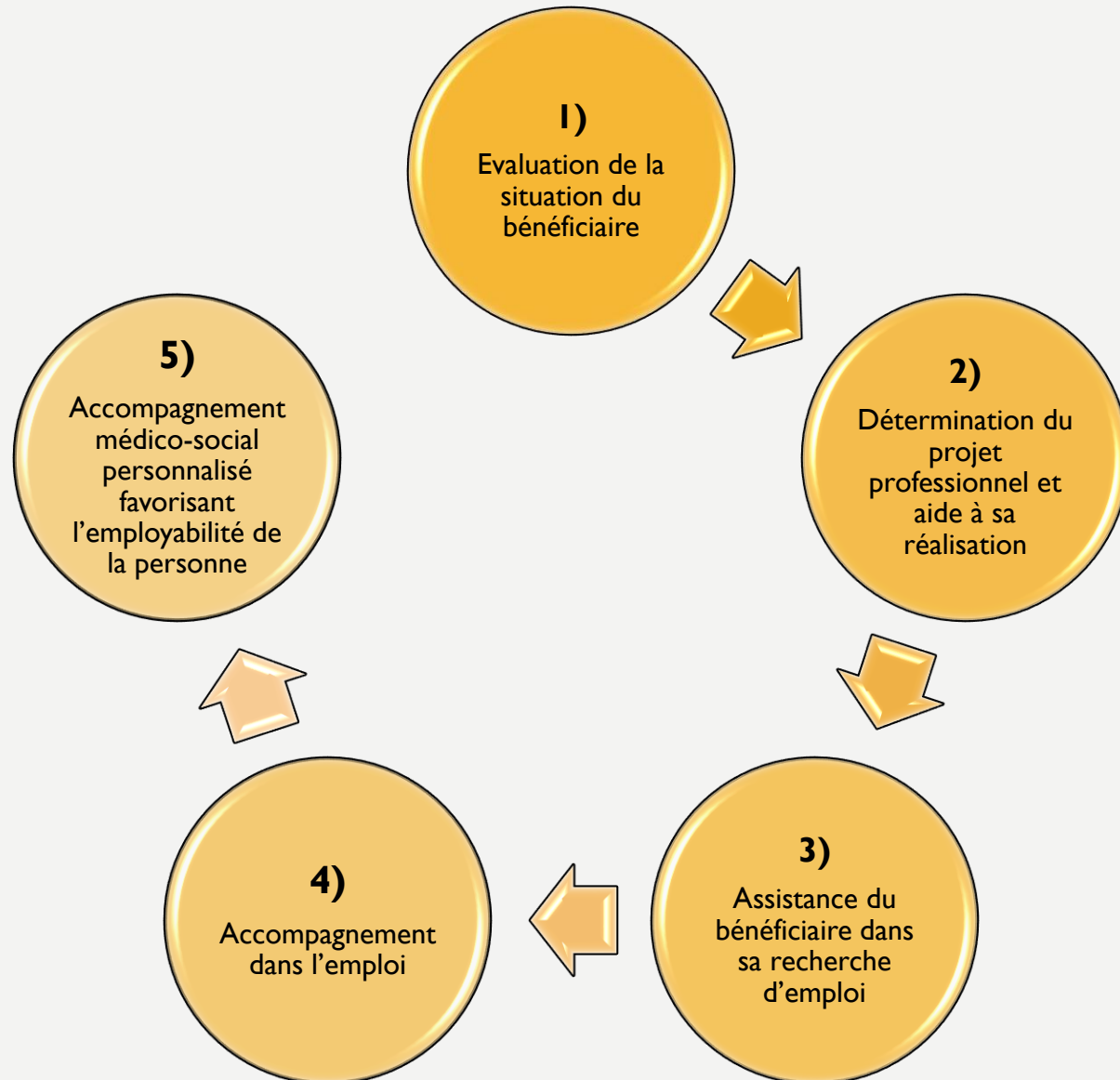
2 bureaux la valette (locaux SAMSAH + locaux Ariane)

Secteur Centre et Var Est :

1 bureau Draguignan



PRESTATIONS



Les bénéficiaires peuvent intégrer le dispositif à n'importe quelle étape en fonction de leurs besoins et de leur parcours personnel

PARTENARIATS

Agefiph

Cap Emploi

Partenaires institutionnels
(MDPH, Pôle Emploi,,
missions locales)

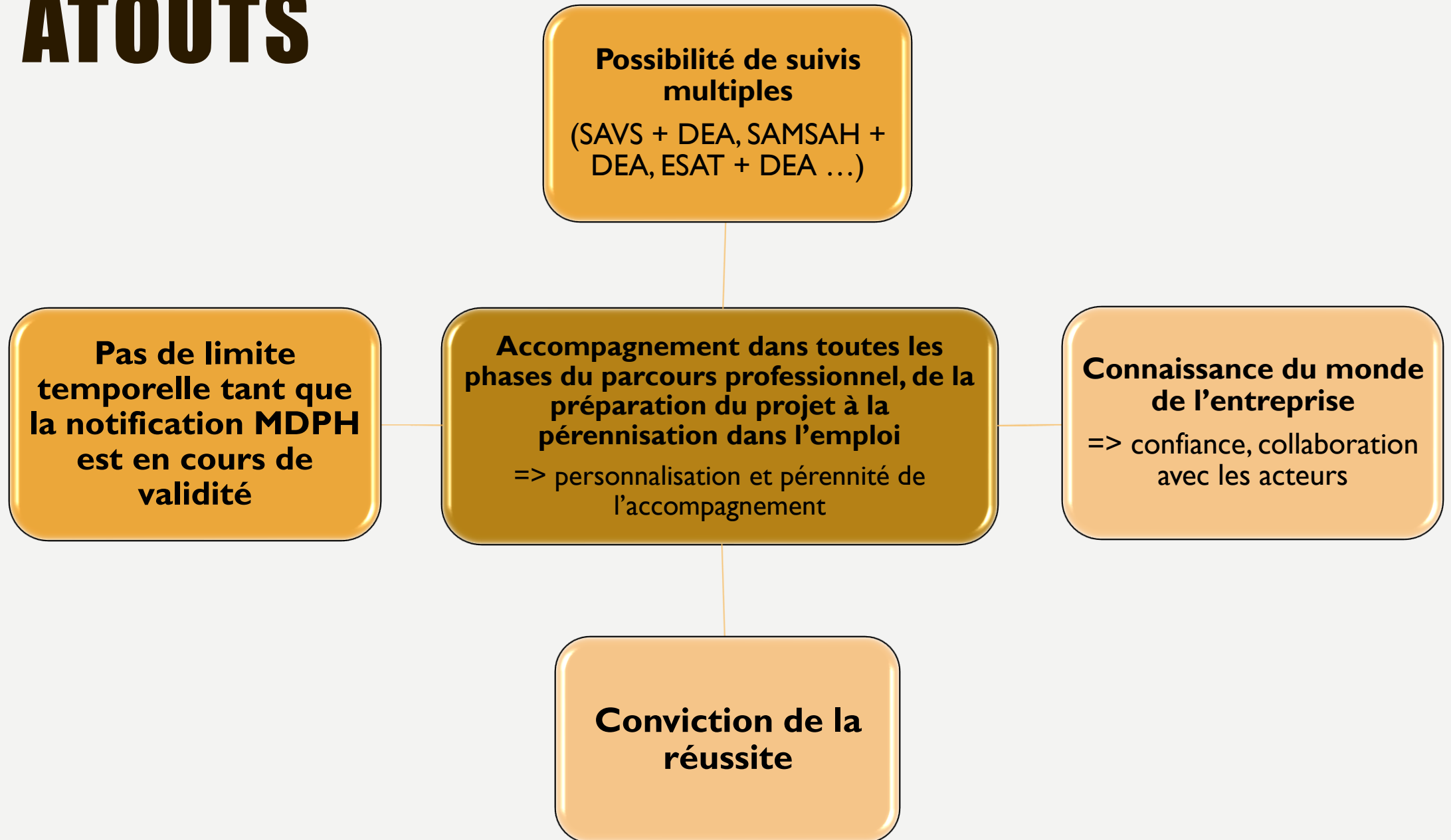
**Collectif France
Emploi Accompagné**

Centres de formation
professionnelle et
d'apprentissage.
Les écoles de la seconde
chance (E2C)

**Partenaires médico-sociaux
voire sanitaires**

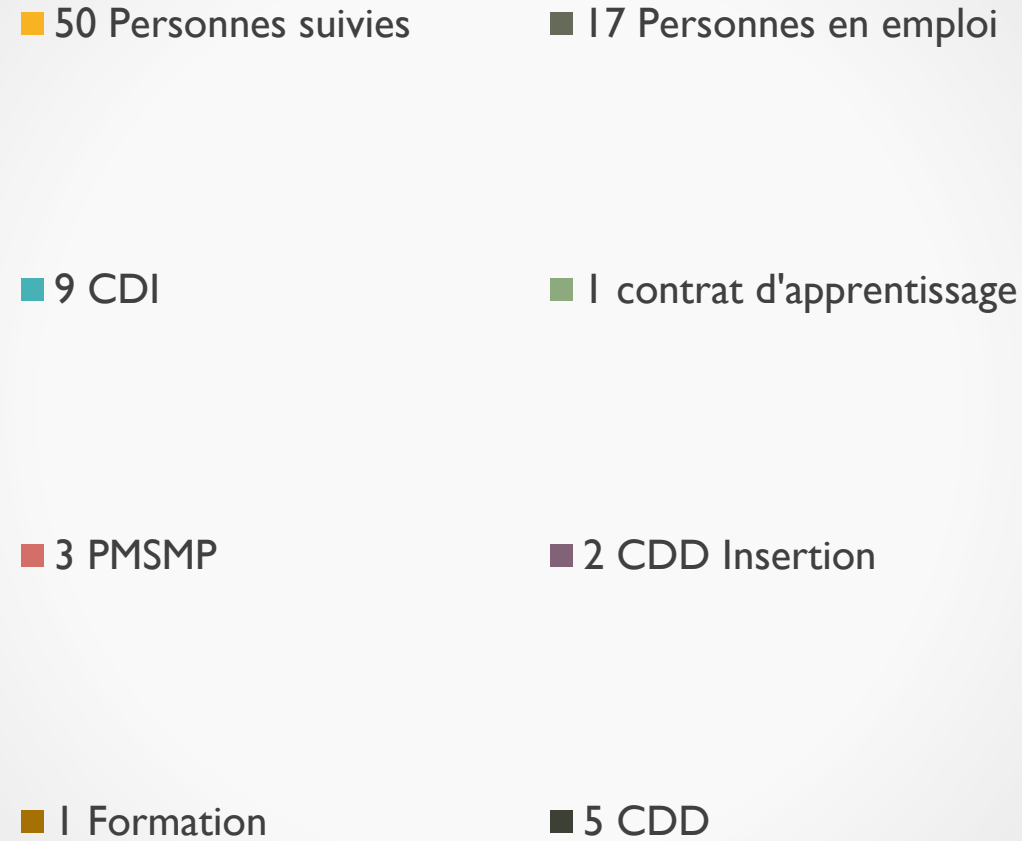
**Réseau employeurs de notre
périmètre d'intervention**

ATOUTS



RÉSULTATS

Secteur Centre Var Est + Secteur TPM Var Ouest



Suivi ARS/ perspectives

MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE